

La pose collé des parquets massif : 1

Le parquet est compatible sur sol chauffant basse température, sauf les parquets 22 mm.

Le stockage des parquets :

Votre parquet sera stocké dans un local chauffé et sec.

- Pour le parquet brut : vos colis devront être ouvert 4 à 5 jours avant la pose.
- Pour le parquet fini : ouvrir les colis au démarrage de la pose.

Les conditions de chantier :

Le support doit être plan sec et rigide soit :

- Planéité de 2 mm sur une règle de 2 m.
- Sec : humidité de la dalle < 3 %. Sauf sur le sol chauffant basse température < 2 % (le parquet 22 mm n'est pas admis sur un sol chauffant).
- Votre local devra être chauffé, l'hygrométrie ambiante sera comprise entre 40 % et 60 %.

La pose des parquets :

- Le collage :

vous devez impérativement utiliser une colle PU polyuréthane soit environ 1.2 kg m².

Le collage est possible sur un ciment, des dalles de béton, des agglomérés, de vieux parquets rigides, du carrelage adhérent et des contreplaqués.

- Les autres supports :

vous devez consulter « Dinasol parquet ».

Le jeu de dilatation autour de la pièce devra être de 1.5 mm par mètre de chaque côté avec un minimum de 8 mm.

Attention :

En aucun cas vous devrez mettre de la colle sur la rainure et la languette du parquet.

Important :

Maintenir une hygrométrie ambiante suffisante.

Après la pose de votre parquet, il est important de conserver un certain équilibre hydrométrique compris entre 40 % et 60 %, surtout lorsque l'assèchement du parquet est provoqué par le chauffage du sol.

La pose collé des parquets massif : 2

PARQUET MASSIF A COLLER

Ce parquet est composé de lames massives indépendantes à arêtes légèrement chanfreinées sur 4 côtés, pour donner un aspect authentique.

NOTICE DE POSE A SUIVRE IMPERATIVEMENT

ATTENTION : Le fabricant garantit son produit contre les vices cachés ou à venir. Malgré les multiples contrôles si un défaut visible subsiste, ne pas poser le parquet. Toute lame posée ne pourra pas être échangée et les frais liés ne seront pas pris en charge.

Ce parquet est destiné à être posé dans des locaux secs et tempérés dont l'humidité de l'air sera comprise entre 50 et 60%, ceci pendant et après la pose. Il ne convient donc pas aux locaux humides (salle d'eau, etc...)

STOCKAGE

- Stocker le parquet horizontalement dans un endroit parfaitement sec à l'abri de l'humidité et non sujet aux condensations de vapeur d'eau.
- Les éléments seront isolés du sol et empilés de manière à ne subir aucune déformation.
- Laisser les paquets fermés pendant 48 heures dans leur emballage d'origine dans la pièce.
- N'ouvrir les paquets qu'au moment de la pose Manipuler les lames avec soin.

NOTICE DE POSE A LIRE ATTENTIVEMENT

Le non-respect de ces conseils engage la responsabilité du poseur.

- La présente notice de pose, basée sur notre expérience, complète les textes en vigueur.
- Votre parquet a subi des contrôles rigoureux lors de sa fabrication, cependant avant de commencer la pose, vérifier soigneusement le bon état de toutes les lames. Ne jamais poser une lame présentant un défaut visible. Le matériel déjà posé exclut tous recours à la garantie.

AVANT LA POSE – HUMIDITE DES LOCAUX

- La pose du revêtement de sol doit être le dernier travail à exécuter sur un chantier. Tous les travaux de peinture, papiers peints, enduits seront terminés. La pièce sera parfaitement sèche, fermée, vitrée, la température sera d'au moins 18° C, l'humidité ambiante sera maintenue en dessous de 60% et au dessus de 50% avant et après la pose.

CARACTERISTIQUES DU SUPPORT

Le parquet doit être posé sur un support rigide, résistant à la pression et à la flexion. Ce support doit être :

- Plan : contrôler la planéité à l'aide d'une règle de 1 mètre. Les flèches (creux et bosses) doivent être limitées à 2mm. Si nécessaire, poncer (avec du papier de verre) ou ragréer.
- Sec chape ciment : celle-ci aura dans sa masse, une humidité n'excédant pas 3% Pour y parvenir, ventiler et chauffer si nécessaire mesurer avec l'humidimètre approprié, méthode CM, et contrôler.

A défaut, compter pour les chapes normales au moins deux semaines de séchage par centimètre d'épaisseur.

- Sain : débarrasser le support des poussières ou corps gras, il ne doit y avoir en surface ni pulvérulence, ni faïençage, ni croûte.

Quelques supports spécifiques

- vieux parquets/vieux planchers : poncer les inégalités, reclouer ou visser les parties qui grincent, remplacer les parties manquantes et poser perpendiculairement au sens de pose du parquet en place qu'après avoir disposé la sous-couche.
- Aggloméré ou multi plis : ceux-ci seront rigides, porteurs et ne devront pas présenter de fléchissement.

La pose collé des parquets massif : 3

SENS DE POSE, JEU PERIPHERIQUE

-Le bois, se dilate et se rétracte en fonction de l'humidité ambiante. Laisser un joint de dilatation sur toute la périphérie de la pièce.

-Il est obligatoire de poser les lames parallèlement à la longueur de la pièce. Un jeu périphérique indispensable sera calculé en fonction de la largeur des pièces à raison de 1.5 mm par mètre linéaire avec un minimum de 8 mm.

-Ce jeu sera créé sur tout le pourtour de la pièce y compris au pied des huisseries, tuyaux de chauffage, escaliers, aux droits des cheminées, portes fenêtres, baies, etc. Il est impératif de réaliser une coupure entre chaque pièce attenante : celle-ci sera ensuite masquée par un seuil.

Si la largeur de la pièce excède 8 mètres, il est indispensable de la diviser par un joint de dilatation.

POSE

-Démarrer la pose en plaçant la première lame côté rainure vers le mur. Commencer toujours le plus loin possible des endroits à passage pour éviter de circuler sur les surfaces déjà posées.

-Utiliser soit la colle à alcool que vous étalerez sur une surface d'environ 1 m²

-Positionner les cales entre la lame et le mur pour créer le jeu périphérique.

-Emboîter la seconde en bout. Procéder ainsi jusqu'au mur puis couper la chute.

-Démarrer la rangée suivante avec le morceau de lame restant de la rangée précédente. Interposer une cale en bois entre le marteau et la lame pour ne pas abîmer celle-ci.

Enlever immédiatement les bavures de colle à l'aide d'une spatule, puis bien nettoyer avec un chiffon légèrement humide.

-Procéder ainsi, en veillant à ce que les joints en bout de lame soient décalés d'une rangée à l'autre.

-Après un séchage de la colle, ôter les cales et terminer la pose en recouvrant le jeu périphérique par une plinthe.

-POSE SUR SOL CHAUFFANT BASSE TEMPERATURE

Les règles particulières suivantes sont respectées scrupuleusement.

Nous tenons à préciser que le non-respect de l'intégralité de celles-ci engage la responsabilité du poseur. Ces règles complètent les textes en vigueur :

-DTU Exécution des planchers chauffants par câbles électriques n° 65-7 , janvier 1986

-DTU Exécution des planchers chauffants à eau chaude n° 65-8 février 1990

-SOL CHAUFFANT : LE SUPPORT DOIT ÊTRE SEC

La pose collé des parquets massif : 4

-Dans ce cas, l'humidité de la chape ne peut excéder 1,5% d'hygrométrie dans la masse (au moins deux semaines de séchage par centimètre d'épaisseur de chape)

Attention : L'hygrométrie d'une chape anhydrite doit être inférieure ou égale à 0,5%.

-La chape chauffante est isolée très efficacement en sous face, elle est donc plus lente à sécher qu'une chape normale. Pour pallier à cet inconvénient, procéder de la manière suivante pour compléter le séchage initial de la chape :

-Mettre en température l'installation de chauffage par paliers de 5 ° C par jour jusqu'à l'obtention de la température d'utilisation (28°C maximum en surface finie)

-Maintenir cette température pendant au moins 3 semaines avant de procéder à la pose du parquet et ceci quelle que soit la saison, même en été.

-Interrompre le chauffage 48 h avant la pose.

-Contrôler l'humidité de la chape dans sa masse.

-Exécuter la pose avec une température de chape entre 15 et 20°C.

-Remettre le chauffage en marche au minimum 8 jours après la fin de la pose, en augmentant la température de 5°C par jour jusqu'à l'obtention de la bonne température.

-Il est à noter que de légers joints peuvent apparaître entre les lames pendant les périodes de chauffe.

LA POSE

Après la pose

-Les conditions hygrométriques de l'air devront être maintenues entre 50 et 60% après la pose.

Précautions

-Attendre 3 heures minimum avant de marcher sur le sol.

-Protéger les pieds des meubles et des sièges avec des rondelles de feutre.

-Utiliser des sièges à roulettes douces pour sol stratifié.

-Dispose des tapis brosses pour retenir les gravillons et le sable

ENTRETIEN

-L'entretien de votre sol s'effectue à l'aide d'un aspirateur.

-Appliquer de temps en temps un polish approprié.

-Enlever les tâches à l'aide d'un détergent dilué ou solvant organique (Acétone ou White Spirit)

-Eviter tout excès d'eau.